



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE

des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUÉRET
Téléphone : 05 55 41 04 81
E-mail : snu23@snuipp.fr
Site : 23.snuipp.fr

Guéret, le 11 avril 2014

à Monsieur le Préfet de la Creuse

Objet : lettre ouverte

Monsieur le Préfet,

La lecture de la presse creusoise (*L'Echo* et *La Montagne*) du jeudi 10 et du vendredi 11 avril nous a pour le moins surpris. Page 6 du journal *La Montagne* du vendredi 11 avril 2014 consacrée aux écoles du département, le journaliste, Monsieur Philippe BONIN, rapporte vos propos dans un verbatim conséquent. Ainsi, une question concernant le différentiel de 252 élèves entre prévisions pour la rentrée 2013 et constats de janvier 2014 annoncé par le SNUipp-FSU 23 vous est attribuée : "*D'où sortent ces chiffres qui n'ont rien de sérieux?*". Nous sommes étonnés de cette question puisque ces chiffres émanent des services de l'Education Nationale. C'est bien à la lecture des documents que vos services nous ont envoyés dans le cadre de la préparation du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 9 avril qui n'a pas eu lieu que le SNUipp-FSU 23 a fait ce terrible constat. En effet, page 7 du document A préparatoire à ce CDEN, il est indiqué que les prévisions d'effectifs 1er degré pour la rentrée 2013 étaient de 8535 élèves. Le document C intitulé "*constat 2013 au 30 janvier 2014*" mentionne un total constaté à cette date de 8787 élèves. Il suffit d'observer quelques secondes les documents de préparation de la carte scolaire fournis par vos services et de procéder à une simple soustraction sans retenue pour obtenir le différentiel de 252 élèves. Il est donc indéniable que les 252 élèves scolarisés au delà des prévisions n'ont fait l'objet d'aucun moyen supplémentaire pour le département : en l'état actuel du taux d'encadrement, ce sont au minimum 13 classes qui font défaut...

Vous ne pouvez ignorer que la croissance de 8 élèves prévue pour la rentrée 2014 est calculée entre le constat de rentrée 2013 et les prévisions de rentrée 2014. Or, le constat de septembre 2013 également indiqué page 7 du document A fait état de 8615 élèves. Le solde entre prévisions et constats fait apparaître un différentiel de 80 élèves à la rentrée 2013. Ce sont donc a minima 80 élèves qui sont passés sous silence et, à défaut de moyens supplémentaires, 88 élèves qui seront scolarisés à moyens constants. Il est bien évident que le taux d'encadrement va mécaniquement se dégrader.

Maintenant que vous savez que ces arguments sont tout à fait sérieux puisqu'ils émanent de vos services (et non plus "aberrants" tel qu'il est écrit dans cet article), j'imagine que vous ne manquerez pas de rejoindre nos analyses et que vous nous soutiendrez dans nos demandes.

Concernant les analyses qui sont faites, vous semblez vous demander "*dans quel monde vivent ces gens ?*" et indiquez : "*la question est de savoir comment articuler ces moyens*". Nous ne répondons pas ici pour les élus et parents qui ont fait le même choix que nous en boycottant le CDEN. Mais pour les "gens" délégués du personnel massivement élus du SNUipp-FSU 23, il est clair que nous vivons dans un pays où le déterminisme social est extrêmement marqué, où la réussite scolaire des élèves est très largement corrélée à la situation sociale de leurs parents. Nous aspirons donc à ce qu'en Creuse, département où nous exerçons, on mette fin à ce déterminisme social insoutenable en transformant

l'Ecole. Oui, nous souhaitons par exemple que soit donné plus à ceux qui ont le plus besoin. Or, nous constatons que les propositions de carte scolaire de l'Inspectrice d'Académie présentées au CTSD conduisent surtout à donner plus à ceux qui ont déjà, nient la ruralité de notre département, et ne respectent pas la *Charte sur l'organisation de l'offre des Services Publics et au public en milieu rural*. Avec un solde 0 qui ne permet même pas d'absorber les hausses démographiques et qui détériore le taux d'encadrement, l'Inspectrice d'Académie prétend pouvoir mettre en œuvre le mirage de la Refondation. Qu'on ne s'y trompe pas, nous partageons assez largement l'ambition développée dans le cadre de la loi de Refondation, mais le **plus de maîtres que de classes** comme tout autre dispositif novateur ne peut se mettre en place avant d'être en capacité d'assurer le quotidien, c'est à dire la présence d'un enseignant tous les matins dans chaque classe du département. Or, comme le rappellent les propos qui sont prêtés à l'Inspectrice d'Académie concernant les absences non remplacées, "*il n'y en a pas eu des dizaines*" : en effet, ce sont des centaines de jours de classe qui n'ont pas été assurés. Les services de l'Inspectrice d'Académie ont d'ailleurs présenté en CTSD un bilan très éclairant de la situation qui, nous l'espérons, vous l'a également été... Mettre en œuvre ces dispositifs alors même que l'essentiel n'est pas garanti conduit à faire de l'Ecole un enjeu de communication politique quand nous attendons qu'elle échappe aux querelles et qu'elle avance dans le consensus.

Enfin, toujours dans cet article, il vous est également attribué la formule : "*On ne peut pas dénoncer le manque de dialogue et refuser de siéger*". Sur ce point également, vous ne semblez pas disposer de tous les éléments d'analyse. Dans le cadre de la préparation de la carte scolaire, l'Inspectrice d'Académie a convoqué un groupe de travail le 1^{er} avril pour le vendredi 4 avril, groupe de travail auquel elle n'a pas assisté. Aucune orientation n'a été donnée lors de cette rencontre, la secrétaire générale indiquant simplement que les orientations et les choix relevaient de l'Inspectrice d'Académie. Lors du comité technique du 9 avril, l'Inspectrice d'Académie a refusé de traiter le 2ème point de l'ordre du jour, pourtant fixé par elle, tout comme les questions diverses déposées en bonne et due forme par le SNUipp-FSU 23. Vous comprenez donc que ce n'est pas la présence qui conditionne le dialogue mais bien la volonté partagée des parties prenantes. Nous ne pouvons que constater que l'Inspectrice d'Académie multiplie les entraves au dialogue social. Vous ne pouvez que vous souvenir de la non transmission des documents lors du CDEN du 30 janvier 2014 et de son refus de traiter là encore les questions diverses. Sur la question des frais de déplacement qui sont évoqués dans le même article, elle n'a d'ailleurs toujours pas fourni les documents sollicités par le SNUipp-FSU 23 dans le cadre du CTSD du 9 avril.

Vous indiquez que « *le CDEN est une instance de négociation, d'échanges* » et que « *la porte n'est pas fermée, elle est restée ouverte et le restera* ». Sachez que nous sommes tout disposés à participer à un dialogue constructif si nous trouvons un interlocuteur ouvert. Aussi, nous nous tenons à votre disposition pour tirer un bilan sérieux des conditions de la rentrée 2013 et **revoir en profondeur cette carte scolaire injuste et inadaptée au territoire départemental**. Le SNUipp-FSU 23 porte et continuera à porter des propositions pour permettre une répartition équitable, juste et efficace des moyens nécessaires au département.

Nous attendons beaucoup des signes d'ouverture que vous avez annoncés dans la presse. Les personnels ne sauraient admettre une nouvelle désillusion : nous attendons donc de votre part des signes forts sur ces 2 dossiers.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour le SNUipp-FSU 23
Le Secrétaire Départemental du SNUipp-FSU 23

Fabrice COUÉGNAS